

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 9 novembre 2017

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Duveau, Point, Bodin, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : Mme Balada donne pouvoir à M. Guetté, Mme Chevalier donne pouvoir à M. Poupard.

Absents excusés : M. Sorin

Finances

Dotation Globale de Fonctionnement – le maire signale que, par courrier du 12 octobre 2017, la Préfecture a notifié que le montant de la DGF pour la commune des Cerqueux est inférieur au montant de la contribution au redressement des finances publiques. De ce fait, une somme de 1 031 € sera prélevée sur la fiscalité. Le maire informe le conseil municipal qu'un courrier de protestation sera adressé aux services de l'État.

Affaires sociales

Bulletin municipal - Le thème retenu est la commémoration de la guerre 14/18. Un article a été rédigé à partir du document élaboré par Michel Denéchère qui a donné son accord pour l'utilisation de ce document. L'article sera en deux parties :

- 1^{ère} partie en 2017 avec des généralités sur la guerre (déclaration, déroulement, etc.), la vie aux Cerqueux (nom du maire, du Curé, nombre d'habitants), le nombre d'hommes mobilisés pendant la guerre.
- 2^{ème} partie en 2017 où on évoquera le nom des morts et des blessés.

Cantine – Une convention a été signée avec l'ADC pour la facturation des repas. Le CISPA facturera les repas au prix de 4 € (prix du repas aux Cerqueux). Les repas ont été facturés aux familles. L'OGEC prendra en charge les repas qui n'ont pas été annulés auprès de l'intendance.

ALSH - Pas de retour négatif sur l'obligation d'inscrire les enfants un jour en plus du jour de la sortie. La fréquentation durant les vacances de la Toussaint est de 14 enfants/jour.

Fréquentation vacances Toussaint : 13.8 enfants/jour.

Stagiaire Bafa – Ophélie Barthélémy a annulé sa demande pour les vacances de la Toussaint. Marion Poirier viendra aux vacances de février.

Vacances avril 2018 – une enquête sera menée auprès des familles pour savoir si elles sont susceptibles d'inscrire leurs enfants avant de décider si on ouvre ou pas du 07 au 11 mai 2018 sachant qu'il y a deux jours fériés dans la semaine.

Portail familles – Les membres de la commission ne souhaitent pas faire une réunion par téléphone car cela ne permet pas de voir le fonctionnement du logiciel. En attendant la migration du logiciel courant 2018, les membres de la commission continuent à l'utiliser.

Animation – L'association ACVS 49 (Association Contre les Violences Scolaires et Extra-Scolaires) propose une intervention sur le thème du harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement pour les cycles 3. La commission ne souhaite pas donner suite.

Rythmes scolaires – Le sujet sera abordé lors de l'Assemblée Générale de l'OGEC le 13 octobre 2017 et du Conseil d'Etablissement du 24 novembre 2017.

Cérémonie de vœux – La cérémonie aura lieu le dimanche 14 janvier 2018. A cette occasion les commissions présenteront les travaux ou projets en cours.

Bâtiments communaux

Sacristie – Les travaux de rénovation devraient commencer prochainement.

Clés – La mise en service s’est bien passée. Afin d’optimiser le fonctionnement, un devis sera demandé à la COMEC pour un complément de matériel (barillets et lecteur de clés).

Salle St Jacques – Une réunion aura lieu dès que le maître d’œuvre aura transmis la première ébauche.

Voirie - Urbanisme

Bouches d’égout – Le test avec la soudure des plaques d’égout n’ayant pas été concluant, un nouvel essai a été fait avec de la colle à pare-brise. Le résultat semble meilleur.

Centre-bourg – Les travaux ont débuté et le chantier se déroule normalement. Les matériaux suivants ont été validés :

- Bordures et caniveaux en granit gris clair grenailé.
- Calepinage en pavés résine : gris clair (aspect proche granit) avec joints fins sable-
- Parkings en stabilisé type « Starmine ». A noter que ce produit ne peut pas être posé par période de grand froid.
- Cases à matériaux : mur d'enceinte, y compris retour le long de la clôture du riverain : mur banché, h=1,80m- 2 à 3 séparations en blocs modulables
- Puits : habillage en pierre avec dalle de granit pour la fermeture.

La place PMR a été déplacée en raison d’un problème de pente.

Durant les travaux, la circulation dans la rue Amand Michaud a lieu sur une voie. Les véhicules venant du carrefour étant déviés par la rue de l’église et du Vieux Logis. L’accès à la Place de l’Eglise reste possible.

Les cases à matériaux de VEOLIA ont été déplacées derrière le local des associations.

Eclairage public – Demander au SIEMML la date du prochain passage pour l’entretien car quelques points lumineux ne fonctionnent plus.

Radars pédagogiques – Le maire transmet le résultat des dernières mesures.

Dates	Emplacement	Vitesse moyenne		Vitesse maximum		Véhicules par jour	
		Entrant	Sortant	Entrant	Sortant	Entrant	Sortant
02 au 18/10/17	Rue du Sacré Cœur	37.58 km/h	37.96 km/h	124 km/h	121 km/h	507	576
19 au 31/10/17	Rue St Jacques	27.95 km/h	30.42 km/h	75 km/h	75 km/h	318	364

Voirie départementale - Lors d’une réunion ayant eu lieu le 27 octobre dernier, l’Agence Technique Départementale a précisé qu’une route est considérée comme étant en bon état si elle est étanche même si le revêtement est très médiocre. D’autre part, la signalisation horizontale et verticale, en agglomération, passe à la charge des communes.

Urbanisme – Le maire précise que l’entreprise TRS a déposé une demande de permis de construire pour une extension des quais dans le prolongement du bâtiment existant. De nouveaux parkings seront également créés. Les travaux seront réalisés en plusieurs étapes. Des emplois devraient être créés.

Suite au refus de permis de construire de M. et Mme Chupin, le conseil municipal, afin de permettre la construction de maisons d’architecture contemporaine, propose de demander à l’ADC de faire une modification de l’article UH11-4 PLU afin de pouvoir autoriser les toitures monopentes en bac acier.

Agglomération du Choletais

Solidarité-proximité : la réunion n’a pas eu lieu.

Ressources humaines et finances – Concernant les charges transférées, l’ensemble des communes de l’Agglomération doit donner son accord pour que les montants puissent être validés et les sommes versées. La commune des Cerqueux percevra 311 740 €

Voirie-Bâtiments – La commission s’est prononcée favorablement pour l’installation du centre technique des déchets dans la zone du Cormier.

Sentiers de randonnées – Afin de pouvoir optimiser les interventions des entreprises, chaque commune doit transmettre à la Direction « Paysage et Cadre de Vie », deux mois à l’avance, les dates des randonnées organisées sur leur territoire ainsi que le parcours qui sera utilisé. Cela permettra aux entreprises de pouvoir anticiper les interventions.

Ordures ménagères et déchetteries – A compter du 1^{er} janvier 2018, tous les journaux et magazines devront être déposés dans la poubelle jaune.

A partir de 2018, une carte d’accès aux déchetteries ou ecopoints sera obligatoire pour accéder à l’ensemble des déchetteries du territoire de l’Agglomération du Choletais. La demande peut être faite sur le site Internet de la Ville de Cholet http://www.cholet.fr/emairie/decheterie_carte.php, au service « Gestion des déchets de l’AdC, ou au secrétariat de mairie. Il faudra fournir une copie de justificatif de domicile de moins de trois mois.

L’ADC signale également que les ambassadeurs de tri peuvent passer faire un contrôle de tri.

Prochaines réunions

Conseil Municipal :	Jeudi 7 décembre 2017	20h15
Maire/adjoints	Lundi 27 novembre 2017	20h00
Commission Affaires sociales	Mardi 21 novembre 2017	20h30
Commission bâtiments	Mercredi 22 novembre 2017	18h30
Commission Voirie	Mercredi 15 novembre 2017	20h00

Dates des réunions de conseil de 2018

Jeudi 11 janvier, jeudi 15 février, jeudi 8 mars, jeudi 5 avril, jeudi 3 mai, jeudi 7 juin, jeudi 5 juillet, jeudi 6 septembre, jeudi 4 octobre, jeudi 8 novembre, jeudi 6 décembre.